

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 avril 2024

GARANTIR UN REVENU DIGNE AUX AGRICULTEURS ET ACCOMPAGNER LA
TRANSITION AGRICOLE - (N° 2403)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 66

présenté par

Mme Buffet, M. Izard, Mme Le Peih et M. Pierre Cazeneuve

à l'amendement n° 29 de Mme Pochon

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.